L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 8 MAI 1895

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Manufacture ou Entrepôt.

Site du La. Troy Laundry Co., Limited.

Nos 918, 920 et 922 Rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Les Installations, le Contenu et le Bon Vouloir, Ameublement, Chevaux et Wagons de la lite Laundry Company.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38,841.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, No 138 de la rue Carondelet—JEUDI, 6 juin 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles.— Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 5 novembre 1894, et d'un jugement rendu le 28 avril 1895, et signé le 3 mai 1895 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division "C," dans la succession nommée ci dessus, les propriétés désignées comme suit—

1o Les bâtisses de façade en briques à deux étages, avec un et deux étages en bois et en briques sur les côtés, Nos 918, 920 et 922 rue Toulouse, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourgogne. Le terrain se compose de deux lots se joignant et mesurant ensemble (mesure américaine), plus ou moins, 69 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 162 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

La propriété est connue sous le nom du La. Troy Laundry Co. Ltd. Elle est spécialement adaptée pour une manufacture, entrepôt ou lingerie, à cause de sa proximité du centre des affaires.

2.° Le contenu, installations et bon vouloir de Louisiana Troy Laundry Co., Ltd, consistant en ameublements de bureau, coffre-forts, machines, boutilorre, pompes, six wagons, sept chevaux, un mulet, harnais et tout ce qui est nécessaire pour constituer une buanderie de première classe. Cet établissement pale maintenant $2,200 par mois, et les affaires augmentent journellement.

Conditions—Pour le mobilier, comptant. Pour les propriétés, un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance à un crédit, d'un ou deux ans, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèques sur les dites propriétés, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets : les améliorations devant être assurées en les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets ; les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication ; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis en argent comptant.

Acte de vente par devant M. Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 mai—5 7 12 19 26—juin 2 6

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Thompson.

COUR CIVILE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Divis on D. No 45,424.—Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1895, adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, MARDI, le 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec les bâtisses qu'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Annette, St-Antoine, Morales et Urquhart, mesurant seize pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Annette sur quatre-vingt-cinq pieds et trois pouces de profondeur entre lignes parallèles. Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, à 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895. 10 pour cent devront être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements,
621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
10 avril—10 11 23 30—mai 7 12 13 14

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU ET CONFORMÉMENT A UN ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée "Insolvabilité de Jacob Van Winckle," No 29 093, le dit ordre étant adressé, le 4 avril 1894, à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, le 10 mai, 1895, en face de la bâtisse de Cour Civile de District, passage St-Antoine, à 11 heures A. M., tous les droits, titres et intérêts de la dite insolvable Jacob Van Winckle, dans et à l'îlet 44, lequel dit îlet est borné par les rues Esther, Wall, Pin et Lowerline, et lesquels dits droits dérivent de certaines ventes pour taxes faites de la dite propriété et de ses diverses parties, au dit insolvable. Seulement un titre de remise de réclamation devra être vendu, et sans aucune garantie quelconque pas même de la remise du prix d'achat. Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, et toutes les clauses usuelles de vente. Dépôt de $25 requis au moment de la vente.
BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.
9 avril—9 10 23—mai 7 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Stock, la Manufacture, Les Marchandises et les Installations de la Southern Drug Co., Ltd.

A l'encan, sur les lieux,

214 rue Sud Peters.
Lundi, 13 mai à 11 h. A.M.

Devant être vendu en bloc. Une superbe occasion d'acheter un commerce bien établi.

Un des petits nombres d'établissements au Sud fabricant des préparations non secrètes.

Papier d'enveloppe, fournitures d'imprimerie, saliaparcille, cerises sauvages de goudron, poudres de sedlitz, iron tonic bitters, formules antiseptiques du Dr Schuyler, etc., stock en main, etc.

Deux grands coffres-forts avec serrures à combinaisons, armoire à tiroirs pour lettres, installations de bureau, citerne, pupitres, etc.

Dans l'affaire de Mme Sylvanie B. Denègre vs la Southern Drug Co., Ltd.
No 45,916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1895, à 11 heures A. M., le dit ordre adressé à Bayne & Onorato, encanteurs, daté et signé le 1er mai 1895, nous procederons à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—**Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Perdido, Nord Poydras, Willow et Claiborne, désigné comme lot No 27 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, déposé pour référence comme plan No 3 dans le Greffe de plans de J. E. Board, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure 31 pieds 7 pouces et la moitié d'une ligne de face à la rue Clara sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Conditions— Un tiers ou plus comptant ; la balance à un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement ; assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1895 devront être payées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente, pardevant Benj. Dry, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 16

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS (Route of Queen & Crescent Limited) 11 HOURS
CINCINNATI WITH THROUGH SLEEPING CARS BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton entre Lafayette et Girod,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Dans l'Affaire de la Succession de John H. Calder.

No 11,681—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

John Calder et Cie

—ET—

D. E. Calder

—VS—

Leurs Créanciers.

No 33,056—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet — JEUDI, le 9 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu de plusieurs ordres de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendus dans les affaires ci-dessus intitulées, et d'un ordre supplémentaire daté et signé le 18 mars 1895 et le 4 avril 1895, et de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu et signé le 4 avril 1895, il sera vendu à l'enchère publiquè la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 No 2 d'après un plan par L. H. Pilié, daté le 11 novembre 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters. 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la batisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine. 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraît plus distinct sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1861, de Mme F. F. Willis au défunt John Calder.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant de chaque, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 8 0|0 d'intérêt par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes et les exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication. déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE—Mme Kate Drady, femme de Michael J. Russell, et Michael J. Russell, son époux, vs Taney et als., No 43,610 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 610 rue Gravier—MARDI, 14 mai 1895.—A la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un jugement rendu le 21 janvier 1895, et signé le 25 janvier 1895, et les deux autres datés le 4 avril 1895, dans la propriété ci-après décrite, à savoir :—**Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annette, Villeré, Robertson et St-Antoine, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre sont un cottage connu par le No 79 rue Annette, ayant 3 chambres et cuisine. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au prix de la vente comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur.
7 av—7 17 24—1 8 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE RÉSIDENCE,

No 3.430 rue Magazine,

Entre l'avenue de la
LOUISIANE ET LA RUE DELACHAISE.

Succession de Walter B. Wilcox.

No 45,173.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune.—MARDI, 28 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 25 avril 1895 et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Le jo.i cottage en bois à un étage et couvert en ardoises, No 3430 rue Magazine, retiré de la rue et sous un élégant entourage en fer. Ayant galerie de face, 5 chambres, hangar, cuve, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 17, sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, comme plan No 79. Le dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Magasine, Constance et Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces. Cette maison de choix est bâti à distance de la ligne qui lui donne de la lumière, de la ventilation, et est extrêmement agréable et un voisinage choisi.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un paiement de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par billets avec privilèges de vendeur et hypothèque spécial et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes et les exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication. déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI ILET DE TERRE PRÈS DU CITY PARK.

Dans l'affaire de

Mme Marie Casama You et als. vs Jean Casama You.

No 43,428.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO.G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 812 rue Commune—MARDI, 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4me jour d'avril 1895 et signé le 10me jour d'avril 1895 par l'Hon. F. A. King, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans l'îlet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H Pilié, daté le 11 Novembre 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters. 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la batisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Lyon, Magasine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine. 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraît plus distinct sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1861, de Mme F. F. Willis au défunt John Calib.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant de chaque, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 8 0|0 d'intérêt par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes et les exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication. déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidation.

Ilet de Terre de Valeur dans le Deuxième District,

Dans l'affaire de John H. Murray vs le Commercial Coopersage Company Limited.

JEUDI, 16 MAI 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—Bureau, 137 rue Carondelet, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 de la rue Commune, à midi, et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 11 avril 1895, dans l'affaire de John Murray, vs le dit Commercial Cooperage Company Limited. No 44,317 du dossier de la dite Cour, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Tout l'îlet de terre et ses améliorations qui s'y trouvent, borné par la Promenade Carondelet, les rues Salcedo, Gayoso et Toulouse, mesurant 282 pieds 7 pouces et 11 lignes de face à la Promenade Carondelet, et 281 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à la rue Salcedo et 282 pieds 11 pouces et 9 lignes de face à la rue Toulouse et 209 pieds 6 pouces de face à la rue Gayoso, le tout plus ou moins ; ayant dix huit lots de terre numérotés de un à dix-huit inclu-ivement et désignés comme îlet No 402.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John T. Michel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 & date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE COUVERT EN ARDOISES.

No 2234 rue Dryades entre Jackson et Philip.

Succession Frank Haber, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet —MARDI, le 21 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 16 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Frank Haber, décédé, Dossier No 42,755, à l'encan il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles, étant cette portion la plus rapprochée de la rue Philip du lot de terre désigné par le No 2 sur un plan de W. T. Thompson, ancien voyer, en date du 2 décembre 1845, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises connu par le No 2234 rue Dryades, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 8 chambres, cuve, cour pavée, etc., rapportant $15 par mois.

Conditions—Comptant en passant le titre ; 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux au moment de la vente ; l'acquéreur assumera en sus, les taxes pour l'année 1895.

Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 av—18 21 28—mai 5 12 19 & date

LE FRANCO-LOUISIANAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 109 rue de Chartres, Orléans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double et Terrain Vacant

Contigus à l'encoignure des rues Locust et Melpomène.

Un des meilleurs voisinages du Premier District.

Le Terrain Vacant d'une Grandeur Extra.

Coin des rues Célestine et Bagatelle.

A un long crédit. Paiement faciles.

Vente pour effectuer un partage.

W. J. Lambert vs Patrick Lambert et als.

No 45,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 28 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 22 avril 1895, et signé le 26 avril 1895, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros 10 et 11, et sur le rôle des assessements de la paroisse d'Orléans comme lots 7 et 8 dans l'îlet No 26, maintenant No 385, bornés par les rues Melpomène, Freret, Terpsichore et Locust ; le dit lot No 11 forme l'enceignore des rues Locust et Melpomène et mesure trente-un [31] pieds dix [10] pouces et deux [2] lignes de face à la rue Melpomène sur une même largeur dans le fond et cent vingt-sept [127] pieds neuf [9] pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2. **Un certain lot de terre** dans le Troisième District, dans l'îlet No 67, désigné comme lot No 14 d'après un plan annexé à un acte pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, en date du 27 avril 1832, formant l'encoignore des rues Célestine et Bagatelle, les autres limites étant les rues Saint Antoine et Génie, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Bagatelle sur cent vingt (120) pieds de profondeur et de face rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, garanti par hypothèque, portant 8 0|0 d'intérêt; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895 en sus du prix d'adjudication et de cement 10 0|0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Zengel & Loomis notaires.
27 av—27 28—mai 5 12 19 26 27 28

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Bois à Deux Etages,

Rue Ste Marie, près de la rue St-Thomas.

Succession de Marie Watson et John R. Watson, son époux.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, —Le MARDI, 14 mai 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 avril 1895, dans la succession de Marie Watson. Dossier No 42,558 de la dite Cour, et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 9 avril 1895, dans la succession de John R. Watson, du sier No 44,512 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Rousseau, St André et St-Thomas (ou Fulton), désigné comme lot No 1, sur un plan de Kennell et Werner, daté le 25 mai 1848, et mesurant un pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes et demie.

Les améliorations consistent en une maison en bois, à deux étages, connue par le vieux No 62 rue Ste-Marie, avec galerie de face et côté, grande cour, entourage plaisant, dans une section très bien peuplée.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final, ensemble avec les assurances et les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1895, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant George C. Préot, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur la vente.
13 avril—13 16 23 30 mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Résidence, 75 rue Louisa, près Dauphine.

Succession de Christian F. Gardes.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur— Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 14 mai 1895 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 18 avril 1895, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Christian Garde. Dossier No 41,211, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No 13 de l'îlet No 1, sur un plan de L. J. Pilié, daté le 17 mai 1893. Le dit lot mesure au pied américain 32 pieds de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 118 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois confortablement subdivisé et connu comme le vieux numéro 75 rue Louisa. Le voisinage est de choix et situé dans le Troisième District, magnifiquement amélioré, près de toutes les facilités de chemins de fer électriques.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les assurances et les autres clauses usuelles de garanties, 10 pour cent honoraires d'avocat, à défaut de non paiement des dits billets. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 en sus du montant de son adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
13 avril—13 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à l'Encan du magasin de Fantaisies, Variétés et Notions,

Comptoirs, Vitrines, Etc.

No 3,246 rue Magasin, encoignure Toledano.

In Re Mme Isabella W. Fitzgerald vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 45,594.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune —MERCREDI, 8 mai 1895, à 11 heures A. M., au magasin No 3,246 rue Magasin, à l'encoignure To'édano, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 avril 1895, dans l'affaire et pour le compte de Mme Isabella W. Fitzgerald vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Le contenu en entier du dit magasin, comprenant un assortiment général de fantaisies, variétés, mosoe, notions, dry goods, dentelles, passementerie, jouets, etc., etc., 28 avril 1895, dans l'affaire et pour le compte de Mme Isabella W. Fitzgerald vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Le contenu en entier du dit magasin, comprenant un assortiment général de fantaisies, variétés, mosoe, notions, dry goods, dentelles, passementerie, jouets, etc., etc., étagères, vitrines, comptoirs et divers autres objets.

Conditions—Comptant.
25 avril—25 30—mai 5 & date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés Avantageusement situées

—ET—

REMUNERATIVES

Dans les Deuxième et Troisième Districts.

No 819 et 821 rue Galvez, entre Dumaine et Ste-Anne,
MAISON DOUBLE.

No 338 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus,
JOLI COTTAGE.

No 354 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus,
MAISON DOUBLE.

No 356 (ancien) rue Robertson, Cottage en bois avec Ecurie.

Emile Dussuau et als vs Gilbert et Coelie Pérez.

No 45,172—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 8 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 19 mars 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuée le 2 avril 1895, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec mesurant 31 pieds 6 pouces rue Robertson sur une profondeur de 60 pieds, plus ou moins, en mesure américaine, étant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau de Nicholas Maudry, par acte pardevant Octave de Armas, notaire, le 20 décembre 1879. Les améliorations sont connues par le No 356 (ancien numéro) rue Robertson et consistent en un cottage en bois ayant 2 chambres, un grand hangar dans le fond et écurie

2° **Un certain lot de terre,** situé dans le Faubourg Trémé, Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec, mesurant 31 pieds 3 pouces de face rue Robertson, en mesure américaine, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, en mesure française le dit lot de terre doit être mesuré d'une distance de 62 pieds 8 pouces en à peu près, du coin des rues Columbus et Robertson, sur lequel sont les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau par achat, de Mme C. Olivaird, par acte pardevant Onesiphore Drouet, notaire, le 29 février 1867.

Les améliorations consistent en une maison double contenant trois chambres de chaque côté, citérne de chaque côté, lieux d'aisances, écurie dans le fond, le tout connu par le numéro municipal 334 rue Robertson.

3° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le No 2, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, Villeré et Robertson ; le dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 3 pouces de face sur la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le feu Emile Jose,h Dussuau, a acquis par achat de P. Landes, par acte pardevant Courbe Ladreyare, ancien notaire, le 7 mai 1851.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant un vestibule sur le côté, salon, salle à manger 5 chambres à coucher et cuisine, lieux d'aisance, citerne, hangar à charbon, joli jardin sur le côté, le gas partout, connu par le numéro municipal 338 rue Robertson.

4° **Un certain lot de terre,** situé dans le Faubourg Trémé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne Miro, Galvez et Dumaine et faisant partie du lot de terre désigné par le No 1 sur un plan dressé par Girod et Gassing, le 29 mars 1851, déposé en l'étude d'Achille Chiapella, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Galvez, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Dumaine par la portion restante du dit lot No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau a acquis par l'achat d'une moitié indivise par acte pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 14 mars 1860, et de l'autre moitié indivise de celle-ci, par acte passé pardevant le même notaire, le 13 novembre 1865.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage avec mansarde, deux chambres et une galerie de chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, étable au fond ayant deux chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisances, etc., connue par les nouveaux numéros municipaux 819 et 821 rue Galvez.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets de l'acquéreur, divisés en coupons respectivement satisfaire les parts respectives des héritiers portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilèges sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité ; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur entière valeur jusqu'au parfait paiement et transférer les dites billets et finalement de payer tous les honoraires d'avocats, lesquels honoraires sont par ceci fixés à cinq pour cent sur le montant en procès dans le cas de procédures judiciair a pour le recouvrement du montant des dits billets ou quelque partie de cela.

L'acquéreur pai